

Rémunération : l'urgence pour les agent-es !

Les mauvaises nouvelles se succèdent sur le front de la rémunération pour les agentes et agents publics.

Les salaires réels dans le secteur public sont toujours inférieurs à ceux du secteur privé à volume de travail égal. Les pics inflationnistes de ces dernières années n'ont relevé que du saupoudrage. L'augmentation de 5 points d'indice sur toutes les grilles en 2024 se traduit en effet par une augmentation limitée à 20 euros net mensuels, qui ont été aussitôt grignotés par l'augmentation du coût de la vie.

Le point d'indice n'est, en réalité, malgré quelques réévaluations cosmétiques pas réévalué sérieusement depuis plus de 15 ans.

C'est ainsi que près de 360 000 agent-es ont vu leur rémunération passer sous le smic horaire en janvier 2026, situation malheureusement récurrente à chaque revalorisation du SMIC, conduisant le Gouvernement à mettre en œuvre un mécanisme d'urgence pour préserver une rémunération au Smic. Dans le même temps, les agent-es au sommet de leur grille ne bénéficient plus de la garantie de pouvoir d'achat (GIPA) qui leur permettait de ne pas voir leur salaire réel baisser graduellement.

L'agression militaire états-unienne entraîne un enchérissement du coût des hydrocarbures. Le prix du carburant a brutalement augmenté, les cours du gaz ont considérablement augmenté ce qui va mettre en difficulté les agent-es public-ques utilisant cette source d'énergie, à défaut de pouvoir utiliser des transports en commun. Le prix des denrées alimentaires risque de suivre le même chemin. Une nouvelle fois, le salaire des agent-es va diminuer.

Dans ce contexte, la décision de suspendre le groupe de travail rémunérations par la DGAFP sans communiquer de motif clair constitue de nouveau un mauvais signal. Le salaire est la première préoccupation des agent-es : Solidaires Fonction publique abordera la question de la rémunération de l'ensemble des fonctionnaires et contractuel·les des trois versants sur la table dès la nomination d'un·e nouveau·elle ministre de la Fonction publique.

Solidaires demande l'ouverture de négociations rapides sur des sujets structurants :

- la réévaluation des grilles indiciaires et leur rééchelonnement par le haut ;
- l'augmentation du point d'indice
- l'indexation sur l'inflation et la mesure du salaire réel des agent-es.

Paris, le 26 mars 2026